

VVB INFO N°70

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, novembre 2011

REQUALIFICATION RN 20

Le Syndicat Mixte de la RN20 a présenté courant septembre un nouveau rapport sur la requalification et plus particulièrement sur le secteur Ballainvilliers/Montlhéry. Un accord

entre les communes de Ballainvilliers, Longpont sur Orge et La Ville du Bois semble voir le jour pour réorganiser les implantations des abords de la RN20.

EXTRAITS

Pour les adhérents internautes, vous pouvez consulter ce document sur notre site:

SCHEMA DE REFERENCE DE LA RN20 DE MASSY A BOISSY-SOUS-SAINT-YON

http://www.bvvb.org/smrn20

Pour les autres, une version papier peut vous être présentée sur demande, soit par RDV chez vous ou à notre siège.

RAPPORT DE PHASE 2 : VOLET TERRITOIRE

ELABORATION D'UN PROJET PARTAGE PAR L'APPROFONDISSEMENT DES ELEMENTS DE DIAGNOSTIC ET DE L'ETUDE NTC

INGÉROP





rsion E - SEPTEMBRE 2011

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE P.L.U.

Nous avons rencontré le Commissaire Enquêteur jeudi 3 novembre aux Services Techniques. Nous préparons actuellement un texte reprenant les principales questions que chacun d'entre nous se pose. Ce texte sera soumis à votre appréciation le jour de notre Assemblée Générale et remis ensuite au Commissaire Enquêteur pour être déposé dans le registre.

Dates de l'enquête publique

Le dossier est consultable aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré, du 27 octobre au 30 novembre. Un registre est à la disposition du public.

En novembre, le commissaire enquêteur, Monsieur Guénet, recevra les Urbisylvains :

- le jeudi 3, de 14h à 17h ;
- les samedi 19, vendredi 25 et mercredi 30, de 9h à 12h.

Renseignements Service Urbanisme

Tél.: 01 64 49 56 80

PLU – RACHAT PAR L'EFPIF

Il semblerait que les offres de rachats faites actuellement par l'EFPIF ne soient pas égales aux estimations faites par le service des « DOMAINES ». Nous rassemblons des preuves pour agir. Il n'est pas admissible que des propriétaires touchés par les modifications prévues au PLU soient spoliés.

La suite au verso...





TAXE D'ORDURES MENAGERES

A la lecture de votre avis d'imposition des Taxes Foncières, vous avez pu remarquer une augmentation élevée de la taxe sur les ordures ménagères.

Selon la Municipalité, l'équipement de notre commune avec les nouveaux conteneurs en est la principale cause, selon le budget du SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), d'une part pour l'achat des conteneurs (400000€) et la distribution chez les usagers (200000€).

Notre Municipalité, en ayant renégocié les tarifs auprès de la déchèterie de Villejust, annonce des économies qui seront répercutées pour le calcul de la taxe des ordures ménagères pour la taxe foncière de 2012. **Affaire à suivre**. Le taux de la taxe en 2010 était de 6,56% et est passé à 7,42% en 2011.

ASSEMBLEE GENERALE de B.V.V.B.

Vous avez reçu dernièrement la convocation à notre assemblée générale satutaire. C'est un moment très important, d'une part pour vous rapporter nos actions en 2010-2011, vous présenter nos prochaines orientations et recueillir vos observations.

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à mieux diffuser nos communications et à nous assister au fonctionnement de B.V.V.B.

Assemblée Générale
Le samedi 19 novembre 2011, à 9H30
Foyer des Anciens
20, rue Ambroise Paré